

*Pour une histoire de la pêche : le marché de la morue à Marseille au XVIII^e siècle**

par Laurier TURGEON**

Tous ceux qui ont pratiqué les archives portuaires de l'Europe connaissent l'importance des eaux poissonneuses de Terre-Neuve dans le développement du commerce atlantique et du capitalisme commercial à l'époque moderne. Ce fut la « pescherie » et non l'« épicerie » qui fit le premier grand commerce transatlantique français¹. Les navires sur la route de Terre-Neuve se multiplièrent au XVI^e siècle à une vitesse qui ne peut être que soupçonnée : vers 1550 près de cinquante ports français armaient des terre-neuviens². La croissance des marchés urbains, le ravitaillement des armées plus nombreuses et les difficultés de l'agriculture européenne ont contribué à valoriser les produits de la mer et à soutenir le trafic terre-neuvier. Le premier recensement de la marine française qui nous soit parvenu, celui de Colbert en 1664, enseigne que dix-sept ports armaient alors 352 terre-neuviens, qui constituaient entre le quart et le cinquième du tonnage total³.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, le trafic terre-neuvier représentait encore une activité considérable. Celle-ci mobilisait à peu près autant de navires, de tonneaux et de marins que l'ensemble de l'armement français pour les colonies américaines ; ce trafic était plus de dix

* Chercheur contractuel aux Archives Publiques du Canada (Paris) et étudiant au Centre d'Études canadiennes de l'Université de Bordeaux III.

** L'auteur présente ici les résultats de ses recherches sur Marseille, qu'il n'a pu intégrer dans le cadre de sa thèse de doctorat, en préparation, sur les pêches et les pêcheurs basques en Atlantique nord aux XVII^e et XVIII^e siècles. Je tiens à remercier mon directeur, le Professeur Pierre Guillaume, le Professeur Paul Butel, de l'Université de Bordeaux III, et le Professeur Jean Meyer, de l'Université de Paris IV (Sorbonne), pour leurs critiques et leurs conseils. Je remercie également J.-P. Bériac auquel je suis redevable du dessin des cartes et des graphiques.

¹ Cette idée a été évoquée par Jacques BERNARD dans *Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1400 — vers 1550)*, Paris, SEVPEN, 1968, p. 806. Voir aussi R. RICHARD, « Comptes et profits des navires terre-neuviens du Havre au XVII^e siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, LIV, 4 (1976), pp. 476-524.

² Charles DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale (des origines à 1789)*, 3 tomes, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, tome 1, p. 231.

³ *Ibid.*, p. 315, et Bibliothèque Nationale (ci-après BN), Cinq Cents Colbert, vol. 199, Recensement des navires (1664). Les morutiers fournissaient alors de 28 à 35 000 tonneaux sur les 130 à 150 000 tonneaux de la marine française.

fois supérieur à celui de la Nouvelle-France (Tableau 1). Les 10 à 15 000 marins-pêcheurs qui passaient la saison à Terre-Neuve formaient l'une des plus fortes concentrations de marins au monde et faisaient aisément doubler la population de la côte atlantique⁵. Il va sans dire que les morutiers jetaient tous les printemps un filet protecteur qui empêchait la pénétration de puissances étrangères dans le golfe, la pêche à Terre-Neuve devenant la pépinière de la marine française. En outre, elle servait de première accumulation de capitaux à un grand nombre d'armateurs, leur permettant d'accéder au négoce américain et à la haute finance européenne. Des banquiers tels que les Magon de Saint-Malo et les Cabarrus de Bayonne, installés à Cadix, ou un Le Couteulx de Rouen à Paris, ont pratiqué la pêche hauturière sans toujours le faire savoir⁶.

Tableau 1. — MOUVEMENT DE L'ACTIVITÉ MARITIME FRANÇAISE
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE (SORTIES EN TONNEAUX)⁴.

Type d'activité	1725	1728	1731	1734	1742	1751
pêche :						
morue (Amérique)	33 654	28 215	32 083	24 034	36 167	59 625
hareng et maquereau (Europe)	6 708	5 550*	4 654*	5 205*	12 849	4 824*
baleine (Atlantique)	4 710	6 100	6 020	4 290	1 000	5 815
commerce :						
Antilles	25 664	37 720	44 220	50 112	46 395	70 000
Canada et Louisiane	3 490	2 555	2 085	1 566	2 807	1 880
Indes et Afrique	6 215	7 310	10 404	8 350	14 193	8 810
Méditerranée	62 717	68 581	50 795	35 884	30 809	62 582
Espagne et Portugal	14 303	21 597	14 033	27 443	24 056	21 565
Europe du Nord	9 494	8 004	10 269	3 635	11 454	9 439

* Hareng seulement.

En Europe comme en Amérique les écrits sur la pêche sont rares et les grandes synthèses historiques ne l'apprécient pas à sa juste valeur. *L'Histoire économique et sociale du monde*⁷, tout comme son précurseur,

⁴ Ce Tableau a été établi d'après les sources suivantes : BN, Nouvelles acquisitions françaises, 2549-2552, États d'armement ; Archives Nationales (ci-après AN), Marine, C⁴ Classes, 64 et 144 ; AN, Marine, C⁵ 36-59, États des pêches ; AN, Colonies, C^{12F} 19-21, États des pêches ; AN, Commerce et Industrie, F¹² 252, 1834, 1836, 1837, États du commerce ; AN, Colonies, F^{2B} 11, États du commerce ; Archives de l'Armée, A¹ 3600, F^o 165^{bis}, État des navires destinés au Canada et à Terre-Neuve.

⁵ Jean MEYER, *Les Européens et les autres de Cortès à Washington*, Paris, Armand Colin, 1975, pp. 23, 76 et 130.

⁶ Pour les Magon, voir Jean MEYER, *L'Armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1969 ; les Cabarrus, Jean CAVIGNAC, « Les Cabarrus négociants de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux*, XIX (1970), pp. 37-63 ; les Le Couteulx, Pierre DARDEL, *Navires et marchandises des ports de Rouen et du Havre au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1963 ; et Jean BOUVIER, « Vers le capitalisme bancaire : l'expansion du crédit après Law », in *Histoire économique et sociale de la France*, éd. par Fernand BRAUDEL et Ernest LABROUSSE, 3 tomes, Paris, Presses Universitaires de France, 1970-76, tome II, pp. 301-21.

⁷ Pierre LÉON, éd., *Histoire économique et sociale du monde*, 6 tomes, Paris, Armand Colin, 1977-78, tome I (XIV^e — XVI^e siècles) et tomes 2 et 3 (1580-1840).

*i'Histoire économique et sociale de la France*⁸, ne donnent pas aux pêcheries la place qui est la leur dans la genèse de l'Occident moderne⁹. Le seul ouvrage important sur la pêche française, celui de la Morandière¹⁰, est surtout une publication de documents et un inventaire d'archives, toujours utiles, mais sans valeur interprétative. La pêche pratiquée par des pays d'Europe du Nord a, par contre, davantage attiré l'attention de certains historiens¹¹. Le *Cambridge Economic History of Europe* y consacre certes tout un chapitre, toutefois l'auteur ne cache pas le caractère embryonnaire de la recherche sur le sujet¹². On peut regretter que Ralph Davis n'ait pas intégré la pêche à l'activité maritime anglaise, lacune qu'il reconnaît lui-même dans une réédition récente¹³. En dépit de son titre, la seule synthèse des pêcheries, celle de Harold A. Innis¹⁴, établit une problématique d'ordre politique plus qu'économique et social; vieille de plus d'un quart de siècle, elle ne répond guère aux questions que se posent aujourd'hui les historiens des économies et des sociétés maritimes. Maintenant que s'essouffent les études des espaces rural et urbain, n'est-il pas temps de se tourner vers la mer ?

Une histoire économique et sociale de la pêche doit, selon nous, commencer par une étude quantitative de la production et de la consommation, qui, la plupart du temps, ne peut être menée que depuis les ports où sont armés et déchargés les morutiers. Le choix du marché marseillais n'est pas le résultat du hasard : l'importance de Marseille et du Midi de la France dans la consommation de morue sèche est mise en évidence par la carte des impositions de 1773 dressée à l'intention de la Ferme générale¹⁵.

⁸ BRAUDEL et LABROUSSE, *Histoire économique...*, tome I (1450-1660) et tome II (1660-1789).

⁹ *Ibid.*, tome II, p. 195; Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie, et capitalisme (XV^e — XVIII^e siècle)*, 3 tomes, Paris, Armand Colin, 1979, tome 1, pp. 181-87. Jean MEYER, *Les Européens...*, pp. 23, 76 et 130, est le seul à reconnaître le rôle moteur des pêches dans le développement des économies atlantiques.

¹⁰ DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, et, sur la pêche au hareng, E. DARDEL, *La pêche harengière en France: étude d'histoire économique et sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1941.

¹¹ A. R. MICHELL, «The European Fisheries in Early Modern History», in *The Cambridge Economic History of Europe*, éd. par E. E. RICH et C. H. WILSON, 7 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 1942-78, vol. V, pp. 133-84; A. BEAUJON, *History of the Dutch Seas Fisheries*, London, 1883; Cornelis DE JONG, *A Short History of Old Dutch Whaling*, Pretoria, University of South Africa Press, 1973; Hermann WÄTJEN, «Zur Statistik der holländischen Heringsfischerei im 17. und 18. Jahrhundert», *Hansische Geschichtsblätter*, 37. Jahrgang (1910), pp. 129-85.

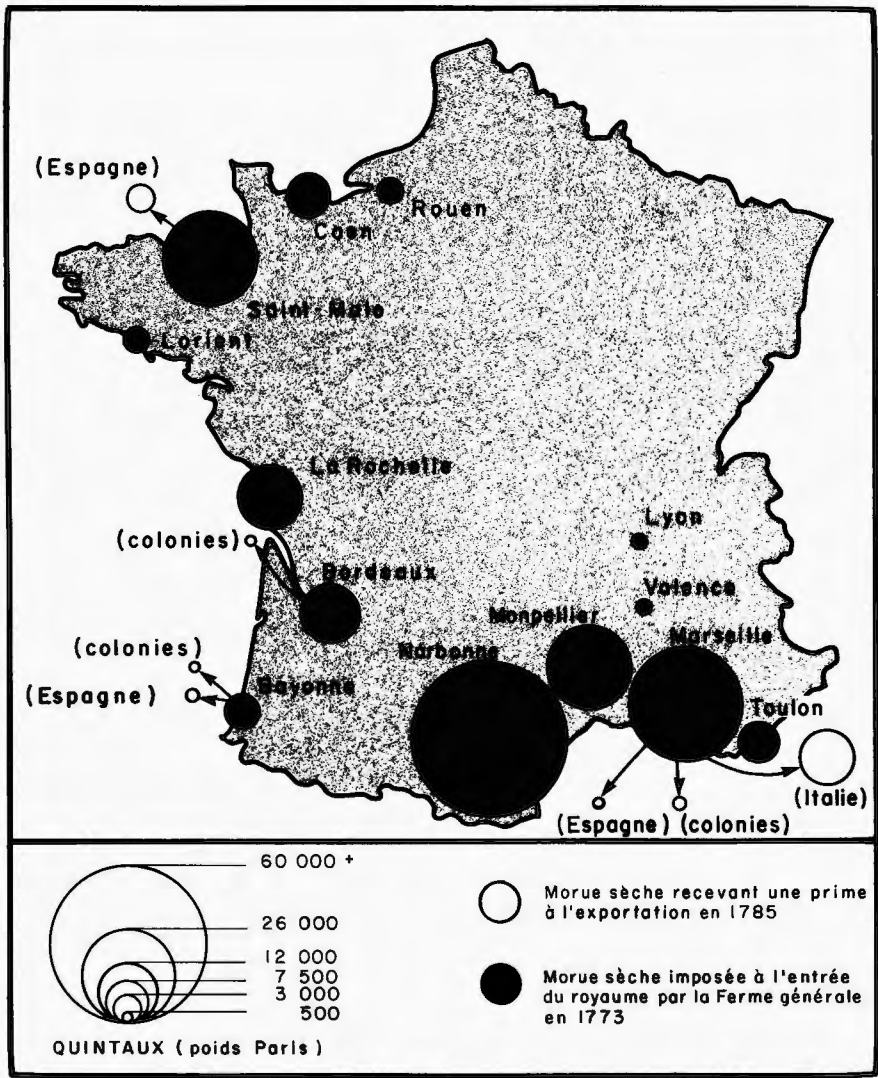
¹² MICHELL, «The European Fisheries...», pp. 134-35.

¹³ Ralph DAVIS, *The Rise of the English Shipping Industry in the 17th and 18th Centuries*, Newton Abbot, David and Charles, 1972, p. v.

¹⁴ Harold A. INNIS, *The Cod Fisheries: The History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press, 1954. W. T. EASTERBROOK et Hugh G. J. AITKEN, *Canadian Economic History*, Toronto, Macmillan, 1956, se contentent de tirer leurs informations de l'ouvrage précédent et de R. G. LOUNSBURY, *The British Fishery at Newfoundland 1634-1763*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1934. Les thèses plus récentes de Gillian T. CELL, *English Enterprise in Newfoundland, 1577-1660*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, et surtout de C. Grant HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland: A Geographer's Perspective*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, ouvrent des perspectives intéressantes.

¹⁵ AN, Commerce et Industrie, F¹² 1837, État de morues sèches provenant de la pêche de 1773. La morue de Saint-Pierre et Miquelon est exempte de tous droits et par

Carte 1. — MARCHÉ DE LA MORUE SÈCHE EN FRANCE, 1773 ET 1785.



Elle confirme une répartition bien connue des historiens de la pêche : une France du Nord, friande de morue verte, et celle du Sud, consommatrice de morue sèche, moins périssable sous les climats chauds. En 1773, le Sud-Est de la France figure pour près des deux tiers de la consommation nationale de morue sèche. Un tableau de 1785 montre la prédominance de l'entrepôt marseillais dans la réexportation de la morue, vers l'Italie notamment¹⁶. Quoique limitées dans le temps, ces données situent Marseille dans le marché français de la morue (Carte 1).

Marseille présente aussi l'avantage de conserver des archives riches et abondantes. La comptabilité des dépenses de bouche de l'hôpital de la Charité de Marseille étant intacte, son dépouillement exhaustif a permis de constituer des séries de prix et de quantités de morue consommées dans l'institution¹⁷. Les recherches déjà faites sur le mouvement des morutiers à Marseille et à Saint-Malo au XVIII^e siècle ont facilité notre travail¹⁸. Nous avons dessiné un profil du marché en mettant en parallèle le mouvement des prix et de la consommation de la morue à Marseille, et l'armement des morutiers au port de Saint-Malo, qui était l'un des principaux fournisseurs du marché méditerranéen. Les mémoires envoyés au ministère de la Marine ont permis de mieux comprendre les mécanismes économiques et océanographiques qui régissaient les bonnes et les mauvaises pêches et de rejoindre ainsi les préoccupations des chercheurs actuels, pour lesquels ces mécanismes restent d'une « déroutante complexité¹⁹ ». Les archives privées de la maison Roux frères de Marseille, commissionnaires-banquiers de l'armateur malouin Baillon, nous ont mis en contact étroit avec le négoce terre-neuvier²⁰. Cette analyse à partir du cas marseillais ne prétend en rien être une histoire globale de la pêche à Terre-Neuve ; elle voudrait élargir le champ d'observation et suggérer quelques modèles explicatifs.

conséquent ne figure pas dans ces données. La morue exportée à l'étranger et aux colonies était également exempte de taxes. Les quantités pour Marseille, Toulon, Narbonne et Montpellier y sont données en quintaux de marc, poids de Paris, qui majorent de 0,82% les quintaux de Marseille, poids de table. Voir SAVARY DE BRUSLON, *Dictionnaire général du commerce*, 3 tomes, Copenhague, 1759, tome 3, p. 1010.

¹⁶ AN, Marine, C⁵ 52, f^{os} 108-10, État général d'exportation des morues sèches de pêche nationale (novembre-décembre 1785).

¹⁷ Archives départementales des Bouches-du-Rhône (ci-après ADBR), H supplément, Registres des mandats de l'hôpital de la Charité de Marseille, VII. E 232 (1715) à 250 (1793).

¹⁸ Pour les terre-neuviers entrés dans le port de Marseille, nous avons fait des emprunts à C. CARRIÈRE, *Les négociants marseillais au XVIII^e siècle*, Marseille, Institut historique de Provence, 1973, p. 1064 ; pour ceux qui étaient armés à Saint-Malo, voir J.-F. BRIÈRE, « Le trafic terre-neuvier malouin dans la première moitié du XVIII^e siècle (1713-1755) », *Histoire sociale — Social History*, XI (novembre 1978), pp. 356-74, et J. DELUMEAU, *Le mouvement du port de Saint-Malo (1681-1720)*, Paris, Klincksieck, 1966.

¹⁹ L'expression est de l'océanographe L. M. DICKIE, « Principales tendances dans la gestion de la côte est », in *L'eau source de nourriture : pêches et aquiculture*, n^o spécial 39 des Rapports de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1978, pp. 6-9.

²⁰ Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (ci-après ACCM), Fonds Roux, L. IX 579-80 (1729-1741).

I. — VERS UNE CHRONOLOGIE DE LA PÊCHE : DE LA PRODUCTION À LA CONSOMMATION.

Comme l'agriculture, la pêche a une vie, une respiration propre, avec des rythmes qui, à priori, ne correspondent pas à ceux des autres activités économiques. Si la pêche est intimement liée à la conjoncture frumentaire par le biais du marché, elle dépend d'un élément autonome : la mer. Les mécanismes qui régissaient la pêche préindustrielle n'étaient pas ceux de l'économie rurale. Les récoltes de la mer connaissaient des fluctuations beaucoup plus violentes et complexes que celles de l'agriculture. L'irrégularité de la production des pêcheries se traduisait sur le marché par des oscillations des prix tout aussi brutales : une pénurie de 10% pouvait accroître les prix de 30% comme un surplus de 10% pouvait les faire baisser de 30%²¹. Appartenant à tous et à personne, la mer impose pourtant des contraintes au pêcheur : outre les aléas du climat, il doit se plier aux rythmes de l'océanographie et de la reproduction biologique, processus dans lesquels il ne peut intervenir. Comme le chasseur, le pêcheur échange un produit périssable dont le débouché dépend non seulement de la production mais aussi du degré de concurrence des autres pêcheurs, des goûts et des mentalités. Cette précarité ne doit cependant pas voiler les atouts du pêcheur : d'une part, il jouit d'une grande mobilité pour se ravitailler et vendre son produit sur le meilleur marché, et, d'autre part, le jeu de l'offre et de la demande le favorise largement dans certaines conditions. Nous voudrions planter quelques jalons de cette chronologie de la pêche pour éclairer les rapports du pêcheur et de la mer, de l'offre et de la demande.

Si le nombre des morutiers était représentatif de l'ampleur des prises, les stocks de morue se seraient considérablement accrus pendant la première moitié du XVIII^e. siècle, puisque le premier a atteint vers 1750 un plafond qui allait difficilement se maintenir jusqu'à la fin du siècle. Le mouvement des terre-neuviens dans le port de Marseille traduit cette évolution : une progressive augmentation jusqu'en 1750, suivie d'une stagnation²². Le nombre de morutiers déchargés à Marseille est passé de cinq en 1710 à quarante-neuf en 1750 (Graphique 1)²³. Les hostilités sur mer vinrent amputer le mouvement et une rupture brutale se produisit en 1720, quand la peste ravagea Marseille et paralysa son port²⁴. Après la guerre de

²¹ MICHELL, « The European Fisheries... », p. 133.

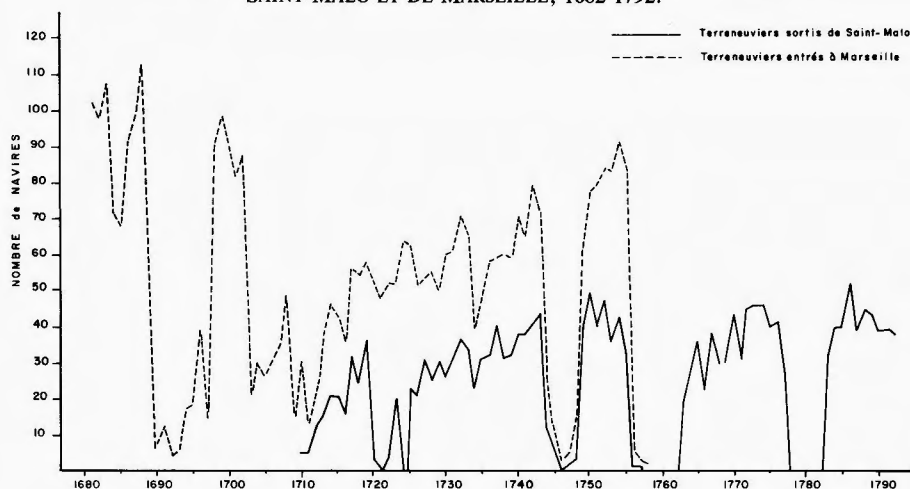
²² *Supra* note 2. Les registres de la Santé maritime du port de Marseille utilisés dans CARRIÈRE, *Les négociants marseillais...*, p. 1064, ne donnent pas le tonnage, mesure peut-être plus précise que le nombre des navires mais non parfaite. L'indice-unité comme l'indice-tonnage dégagent bien les tendances longues mais ils sont trompeurs à court terme, car les chargements (prises) varient aisément du simple au double selon les bonnes ou les mauvaises pêches.

²³ Ces données sont tirées de CARRIÈRE, *Les négociants marseillais...*, p. 1064.

²⁴ C. CARRIÈRE, M. COURDURIÉ et F. REBUFFET, *Marseille, ville morte : La peste de 1720*, Marseille, Institut historique de Provence, 1968.

Sept Ans comme après la guerre d'Indépendance américaine, les morutiers retrouvèrent à Marseille leur activité de jadis. Ce mouvement de hausse et de nivellement constaté à Marseille ne pourra toutefois être généralisé à la production des pêcheries avant que soient multipliés les exemples.

Graphique 1. — MOUVEMENT DES TERRE-NEUVIERS DANS LES PORTS DE SAINT-MALO ET DE MARSEILLE, 1682-1792.



Le marché méditerranéen, riche en hommes mais pauvre en protéines animales, représentait pour les pêcheurs du Ponant un débouché sûr dont le bénéfice pouvait être majoré par un fret de retour en produits méditerranéens (savons, huiles végétales, coton, alun, *etc.*). Les Malouins furent parmi les premiers à exploiter ce commerce lucratif²⁵. Au XVIII^e siècle les morutiers dans le port de Marseille venaient pour la plupart de Saint-Malo²⁶. Il est possible de rapprocher la courbe des morutiers entrés dans le port de Marseille, de celle des terre-neuviens armés à Saint-Malo au cours de la première moitié du XVIII^e siècle²⁷; les deux courbes suivent une progression et des fluctuations semblables sauf pendant la peste à Marseille, laquelle n'empêcha pas les Malouins de pêcher et de vendre leur poisson ailleurs. Si l'on repousse la courbe des terre-neuviens armés à Saint-Malo jusqu'aux premiers registres d'armement de 1681²⁸, il semble bien que la belle ascension de 1710 à 1755 ne fut qu'un phénomène de récupération. Ce qui apparaît comme une phase d'expansion n'est rien de plus qu'un long effort pour retrouver une activité antérieure. Le palier de 1750-55 ne rejoint pas ceux de 1681-89 et de 1698-1702, que l'indice soit exprimé en navires ou en tonnage. Il s'ensuit que la pêche malouine a connu

²⁵ MEYER, *Les Européens...*, p. 23.

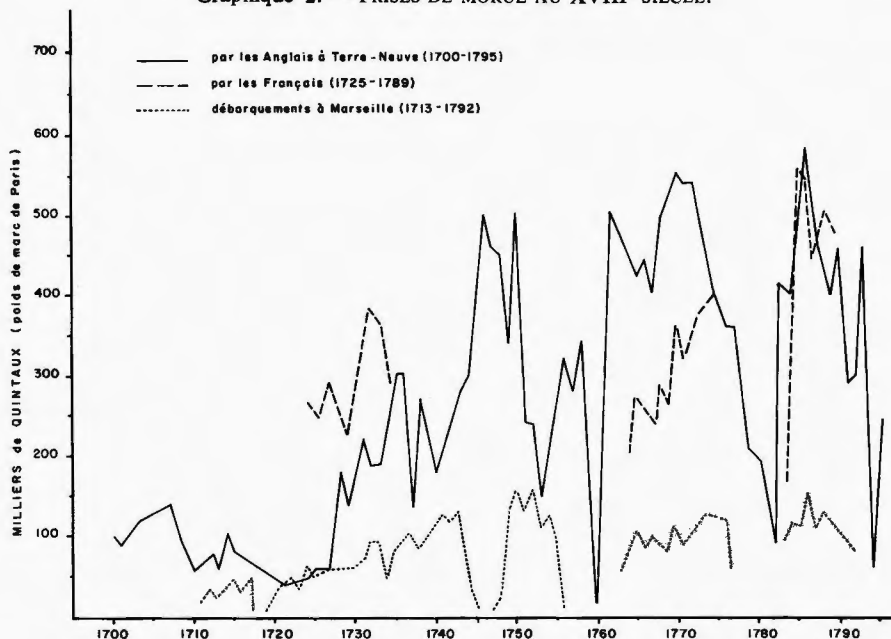
²⁶ C. CARRIÈRE, « La pêche à Terre-Neuve », *Revue d'histoire économique et sociale*, 42, 2 (1964), p. 260.

²⁷ BRIÈRE, « Le trafic terre-neuvier... », p. 359. Nous avons reproduit le graphique de l'auteur le plus fidèlement possible dans notre Graphique 1.

²⁸ DELUMEAU, *Le mouvement du port...*, pp. 272-73, tableaux reproduits dans notre Graphique 1.

un plafond vers la fin du XVII^e siècle, qui ne fut de nouveau atteint qu'au milieu du XVIII^e siècle.

Graphique 2. — PRISES DE MORUE AU XVIII^e SIÈCLE.



Ce mouvement de reprise et de stagnation des trafics au XVIII^e siècle coïncida avec les débarquements de morue à Marseille, comme ceux effectués par les Anglais à Terre-Neuve et les Français sur les côtes et les îles du Canada (Graphique 2²⁹). Situées autour de 50 000 quintaux au début du siècle, les quantités déchargées à Marseille triplèrent de 1725 à

²⁹ Les données sur les débarquements à Marseille sont tirées de CARRIÈRE, « La pêche à Terre-Neuve... », p. 262; sur ceux des Anglais à Terre-Neuve, de HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, p. 64. Pour la seconde moitié du siècle le tableau des prises françaises a été reconstitué d'après les états de pêche éparpillés dans plusieurs fonds des Archives Nationales: Marine, C⁵ 36, 49, 52, 58; Colonies, C^{12F} 19, 20, 21; Commerce et Industrie, F¹² 1635, 1834, 1836, 1837. Nous n'avons pu localiser d'états globaux des prises pour la première moitié du siècle. Un indice général des prises par unité d'exploitation (quintaux par homme par saison) a dû être élaboré d'après les prises moyennes par homme effectuées chaque année dans les différentes zones de pêche: celles de l'Isle Royale sont fournies par Christopher MOORE, « Merchant Trade in Louisbourg, Ile Royale », thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1977, p. 54 (nous avons évalué le nombre d'hommes par chaloupe à cinq); celles de la côte du Labrador sont tirées des AN, Colonies, C^{11A} 109, Correspondance Courtemanche et Brovague (1718-42); celles de la Gaspésie et de la côte occidentale de Terre-Neuve (« Petit Nord ») sont évaluées d'après les entrées des morutiers déchargés dans les ports basques (Archives de la Marine de Rochefort, 15P⁸ 88-112, Rôles de retour (1725-58) et à Bordeaux (Archives départementales de la Gironde (ci-après ADG), 6B Amirauté de Guyenne 229-61, Entrées de navires (1698-1754)). Comme un indice pour la pêche verte sur le Grand Banc, qui représentait entre le quart et le tiers du tonnage des morutiers français, n'a pas pu être calculé, nous l'avons assimilé à l'indice général. Cet indice assez grossier a été multiplié par le nombre d'hommes employés dans les pêcheries de Terre-Neuve (*supra* note 2) pour évaluer l'ensemble des prises françaises.

1750 et ne montèrent pas au-delà de 150 000 quintaux dans la seconde moitié du siècle. La production française se maintint dans une fourchette de 250 à 400 000 quintaux par an jusqu'en 1740, s'accrût sensiblement dans les années 1740-50, retomba en deçà des 400 000 quintaux entre la guerre de Sept Ans et la guerre d'Indépendance américaine, puis retrouva les niveaux du milieu du siècle avant la Révolution. Ce mouvement suivit celui des débarquements anglais à Terre-Neuve qui témoignèrent d'une poussée spectaculaire, passant de 100 000 quintaux en 1715-20 à près de 500 000 pendant la décennie 1740. L'exploitation de nouvelles régions au sud-est et à l'ouest de Terre-Neuve après le traité d'Utrecht aide à expliquer ce bond vigoureux réalisé par les Anglais et la progression moins importante de la production française. En dépit de ces belles performances, la production anglaise plafonna cependant vers le milieu du siècle et ne dépassa pas les 600 000 quintaux par la suite (Graphique 2). La pêche française et anglaise à Terre-Neuve avait atteint vers le milieu du siècle une production qui, ajoutée aux prises des colonies anglaises du continent, avoisinait 1,5 million de quintaux³⁰. Cette production apparaît globalement supérieure à celle de la deuxième moitié du XVII^e siècle, au cours de laquelle les prises anglaises dépassèrent rarement 200 000 quintaux, alors que celles des Français connurent des niveaux voisins de 550 000 quintaux³¹. Les quantités non négligeables des années 1750-70 ne représenteraient cependant pas plus du quart ou du tiers de la production annuelle dans la première moitié du XX^e siècle³². Le pêcheur du XVIII^e siècle était certainement loin d'exploiter les pêcheries de Terre-Neuve jusqu'à épuisement. Il éprouvait vraisemblablement les cycles de gonflement et de rétrécissement des stocks de poisson qui se répercutaient sur les prises. Ne suivait-il pas aussi les contours et le comportement du marché ?

L'achat et la consommation de morue à l'hôpital de la Charité³³, le plus important de Marseille, fournissent un précieux indice du marché.

³⁰ *Atlas of Early American History*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 27. De 1768 à 1772 les colonies continentales exportèrent en moyenne 308 995 quintaux de poisson salé par an; en y ajoutant la consommation propre des colonies, on pourrait évaluer la production américaine à quelque 350 à 400 000 quintaux. À la même époque, la moyenne annuelle des prises anglaises à Terre-Neuve était de près de 600 000 quintaux, celle des Français n'atteignant que 350 000 quintaux.

³¹ MICHELL, « The European Fisheries... », pp. 162-63. Nous n'avons pas de données sur la production des pêcheries de la Nouvelle-Angleterre au XVII^e siècle.

³² G. M. GERHARDSEN, éd., *Salted Cod and Related Species*, Washington, D.C., Food and Agriculture Organization of the United Nations, 1949, pp. 122-23. Nous avons converti les débarquements de morue ronde donnés en tonnes métriques (« round fresh weight ») par la France, le Portugal, Terre-Neuve, le Canada et les États-Unis, en quintaux de morue sèche: vingt quintaux font une tonne métrique et la morue ronde vidée et séchée perd le tiers de son poids; David ALEXANDER, *The Decay of Trade: The Economic History of the Newfoundland Saltfish Trade, 1935-1965*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, pp. 150-52; et Jean RECHER, *Le grand métier: Journal d'un capitaine de pêche de Fécamp*, Paris, Plon, 1977, p. 66.

³³ *Supra* note 9, et G. DÉSERT, *Les archives hospitalières: source d'histoire économique et sociale*, Caen, CNRS, 1977. Cette étude du marché fait suite à l'appel de HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, p. 250, et de CARRIÈRE, « La pêche à Terre-Neuve... », p. 264.

Comme son nom l'indique, cette institution accueillait les enfants abandonnés, les mendiants, les vagabonds et les nécessiteux : elle était donc un hospice autant qu'un hôpital³⁴. Certes, le nombre d'hospitalisés variait et il faudrait tenir compte des autres aliments, des quantités consommées et de leurs prix. Une étude de la diététique offrirait plus de précisions mais prix et quantités de morue consommée suffisent à illustrer notre propos.

La distribution mensuelle de morue à l'hôpital de la Charité en 1775-76 (Tableau 2) souligne son importance dans la routine alimentaire, héritée d'une longue tradition chrétienne visant à établir un équilibre entre viande et poisson et à fournir une substitution nutritionnelle³⁵. Il n'y avait pas de mois où l'on n'y mangeait pas de morue. Les achats se faisaient normalement en novembre ou en décembre au retour des morutiers. La consommation restait réduite pendant ces mois ; c'était en janvier, février et mars qu'elle était la plus forte, les mois d'hiver exigeant une plus forte ration de protéines, abondantes dans la morue, et la soudure du printemps et le Carême intervenant généralement en mars. Les qualités de conservation de la morue sèche permettaient de la distribuer pendant les mois d'été. Sa préparation se faisait toujours en « soupe », probablement mélangée avec des céréales, qui peut rappeler la brandade de nos jours.

Tableau 2. — DISTRIBUTION MENSUELLE DE MORUE DANS LA SOUPE DES PAUVRES ET DES PENSIONNAIRES DE L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ DE MARSEILLE (1775-76).

<i>mois</i>	<i>quintaux (poids de Paris)</i>	<i>mois</i>	<i>quintaux (poids de Paris)</i>
janvier	4,5	juillet	1,3
février	4,6	août	2,5
mars	7,8	septembre	2,8
avril	1,8	octobre	1,5
mai	3,7	novembre	3,3
juin	2,7	décembre	1,4

Source : ADBR, H. Supplément, Livre des provisions, VII E. 316.

Il ne faudrait pas pour autant conclure que la consommation de morue était stable, assurée par les jours de maigre. À l'hôpital de la Charité, le fromage, les œufs, la volaille et les légumes secs remplaçaient souvent le poisson les jours d'abstinence³⁶. Si la morue l'emportait sur les autres poissons consommés à l'hôpital (notamment sur les sardines salées), elle ne constituait qu'une fraction minime de l'alimentation des malades. Le poisson était en effet un aliment d'appoint. À l'hôpital de Marseille

³⁴ Sur les hôpitaux sous l'Ancien Régime, voir l'article de P. LOUPES, « L'hôpital Saint-André de Bordeaux au XVIII^e siècle », *Revue Historique de Bordeaux*, XXI (1972), pp. 79-111.

³⁵ P. COUPERIE, « Régimes alimentaires dans la France du XVII^e siècle », *Annales ESC*, XVIII, 6 (novembre-décembre 1963), p. 1136.

³⁶ COUPERIE, « Régimes alimentaires... », et M. AYMARD, « Pour l'histoire de l'alimentation : quelques remarques de méthode », *Annales ESC*, XXX, 2-3 (mars-juin 1975), p. 438.

comme dans toute la France d'Ancien Régime, la consommation se caractérisait par une prépondérance des céréales (50 à 90% des calories) et par un apport variable de viande³⁷. Venant à la fin de la chaîne alimentaire, la morue avait de nombreux produits de substitution, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait été la dernière dans le menu et qu'il n'y ait pas eu d'évolution dans les mentalités et les goûts. Nourriture populaire de nos contemporains, la morue était consommée par les Grands de la cour de France³⁸. Elle dominait sur la table du grand parlementaire toulousain Simon d'Olive³⁹. Les pêcheurs malouins n'arrivaient pas à vendre la « grande » morue de l'Isle Royale aux Marseillais, habitués à la « petite », apparemment plus savoureuse, du « Petit Nord »⁴⁰. La comptabilité de l'hôpital de la Charité et ces quelques exemples extérieurs laissent entendre que la morue était consommée en toutes saisons, en quantités réduites et par tout le monde.

Cette élasticité de la demande est illustrée par la sensibilité de la consommation aux prix⁴¹. La baisse générale des prix jusqu'en 1737 correspondit à une augmentation de la consommation à l'hôpital. La flambée des prix lors des guerres (1744-48, 1756-63) et de la peste (1720-22) entraîna une restriction des achats de morue; dans certains cas ils disparurent même complètement. Les bas prix après la guerre de Succession d'Autriche incitèrent à la consommation, qui atteignit son point culminant au milieu du siècle. Dans la seconde moitié du siècle, le mouvement se renversa: les prix montèrent graduellement et la consommation chuta après la guerre de Sept Ans, puis stagna par la suite. La morue n'était qu'un palliatif. Lorsque les prix s'élevaient au-delà d'un certain niveau, on avait recours à des aliments de substitution.

La courbe de la consommation à l'hôpital de la Charité suit les mêmes tendances que le mouvement des morutiers et de leurs cargaisons dans le port de Marseille: croissance dans la première moitié du siècle, baisse et nivellement dans la seconde moitié, ce mouvement épousant celui des prises à Terre-Neuve. Ce parallélisme sous-entend que, dans l'économie de la pêche, le marché subit les aléas de la production; l'offre semble déterminer la demande. Avec l'augmentation de la production dans la première moitié du siècle, les prix baissèrent et la consommation s'accrût; la stagnation de la production après 1750 se traduisit sur le marché par une progressive montée des prix et un nivellement de la consommation. Le décalage entre l'offre et la demande ne disparut pas avant la seconde moitié du siècle. La chute vertigineuse des prix de 1725 à 1740 ne ralentit pas la

³⁷ B. BENASSAR et J. GOY, « Contribution à l'histoire de la consommation alimentaire du XIV^e au XIX^e siècle », *Annales ESC*, XXX, 2-3 (mars-juin 1975), pp. 402-29; et H. NEVEUX, « L'alimentation du XIV^e au XIX^e siècle: essai de mise au point », *Revue d'histoire économique et sociale*, LI (1973), pp. 336-79.

³⁸ P. COUPERIE, « Les marchés de pourvoierie: viandes et poissons chez les Grands au XVII^e siècle », *Cahiers des Annales*, n° 28, Paris, Armand Colin, 1970, p. 246 et tableau 3. On note même de la tripe de morue qui surprend un peu.

³⁹ J. VEDEL, « La consommation alimentaire dans le Haut-Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales ESC*, XXX, 2-3 (mars-juin 1975), pp. 483-84.

⁴⁰ ACCM, Fonds Roux, L. IX 580, lettre du 10 novembre 1737.

⁴¹ *Supra* note 9 et Graphique 3.

production. Le recul et la stabilisation des débarquements ramenèrent à un plus juste équilibre les forces de l'offre et de la demande : la consommation se régularisa et les prix suivirent une progression modérée.

La chronologie des pêcheries de Terre-Neuve au XVIII^e siècle se décomposerait en deux mouvements : une phase d'expansion, suivie d'une période de stagnation, l'articulation s'opérant vers le milieu du siècle. L'armement des terre-neuviens malouins semble suggérer que cet accroissement des trafics et des prises ne fut qu'un phénomène de récupération. Certainement stimulée par la concurrence entre Français et Anglais, la production progressa rapidement de 1725 à 1740, mais n'entraîna pas avec elle une consommation accompagnée d'une baisse brutale des prix. Dans la seconde moitié du siècle le nivellement de la production stabilisa la consommation et les prix. En dépit des services que peut rendre l'étude de la conjoncture, l'historien de la pêche ne saurait se contenter de courbes de production et de consommation et des rapports parfois évidents qui existaient entre elles. Pour mieux faire la part entre l'appel du marché et l'océanographie qui régularise les fonds de pêche, une analyse des fluctuations à court terme et une géographie des prises s'imposent.

II. — BONNES ET MAUVAISES PÊCHES : QUELQUES MÉCANISMES.

À une époque où l'hameçon représentait l'instrument de pêche par excellence et la voile le meilleur moyen de déplacement, les prises subirent d'importantes fluctuations spatio-temporelles. Les cargaisons pouvaient passer du simple au double d'une année à l'autre. Nul doute que les mauvaises pêches étaient le souci premier du pêcheur.

L'armateur diluait les risques en expédiant ses morutiers à des endroits différents. Baillon, de Saint-Malo, n'envoyait jamais ses deux morutiers en un même lieu : l'un au « Petit Nord », l'autre à « Grande Baye », voilà la combinaison qui était la plus fréquente⁴². La rémunération à la part, toujours pratiquée pour Terre-Neuve, alors que, dans le commerce, le salaire mensuel était la règle, faisait participer l'équipage à l'aventure et morcelait les hasards de l'entreprise. Source de conflits entre Anglais et Français comme entre équipages souvent du même port, l'occupation territoriale des côtes était liée à la mobilité des fonds de pêche. Plus les lieux de séchage étaient étendus et diversifiés, meilleures étaient les chances de réussite. La côte à vue, les morutiers lâchaient souvent deux ou trois bateaux entre les glaces pour prendre havre à différents endroits et effectuer des pêches préliminaires⁴³. Une fois la côte libérée des bancs

⁴² ACCM, Fonds Roux, L. IX 579 (1729-35) et 580 (1735-41). Le « Petit Nord » couvre la partie nord de Terre-Neuve depuis le cap de Bonavista jusqu'au cap Degrat à l'extrémité nord-ouest de l'île. La « Grande Baye » est normalement assimilée à la partie du golfe s'étendant entre la côte occidentale de Terre-Neuve et la côte du Labrador. Voir BN, Cartes et Plans, 3067, Port. 126-2-5, Plan géométrique de l'isle de Terre-Neuve (première moitié du XVIII^e siècle).

⁴³ AN, Marine, C⁵ 41, Déclarations des capitaines de navires (1768), notamment le rapport du capitaine Hamon. Le premier capitaine arrivé devenait amiral du havre pour la saison (DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, p. 165).

de glace, le navire s'installait là où la pêche était la plus abondante. « Aller en degrat », expression si courante dans le vocabulaire des pêcheurs qu'elle a laissé son empreinte sur les cartes de Terre-Neuve, signifie expédier des bateaux dans des havres proches de l'établissement principal afin d'étendre la zone de pêche. Ces déplacements étaient parfois importants. Quand la pêche à Plaisance était précoce et s'y terminait au mois de juillet, les pêcheurs faisaient souvent degrat sur la côte occidentale de Terre-Neuve, en Gaspésie et sur les rivages du Saint-Laurent, où « le poisson donne abondamment jusqu'au mois de septembre⁴⁴ ». Le pêcheur qui réussissait le mieux était celui qui savait couvrir des zones toujours plus vastes pour suivre les mouvements d'une ressource naturelle en perpétuelle mutation.

Tableau 3. — PRISES MOYENNES QUINQUENNALES PAR UNITÉ D'EXPLOITATION
DES PÊCHERIES DE L'ATLANTIQUE NORD :
TERRE-NEUVE ET LE GROËNLAND AU XVIII^e SIÈCLE⁴⁵.

période quinquennale	prises de morue à Terre-Neuve (quintaux par homme)		prises de baleine au Groënland par les Hollandais (barriques d'huile par navire)	
	Français	Anglais	côte est	côte ouest
1698-99	41,2	232,4	255,5	—
1702-5	54,7	210,2	196,2	—
1706-9	—	240,9	154,4	—
1710-14	33,3	163,1	70,5	—
1715-19	—	108,0	101,7	83,5
1720-24	31,6	148,8	104,1	94,3
1725-29	35,7	197,7	72,7	103,2
1730-34	35,3	261,3	66,2	108,1
1735-39	44,4	317,6	145,3	101,3
1740-44	42,8	316,5	150,8	128,7
1745-49	—	333,9	133,9	131,2
1750-54	49,7	265,1	115,5	74,9
1755-59	—	265,5	91,2	85,3
1760-64	30,3	278,3	79,6	122,3
1765-69	28,3	271,8	81,0	140,5
1770-74	37,7	296,8	101,5	162,9
1775-79	—	293,2	77,9	91,6
1780-84	38,6	274,0	136,3	90,0
1785-89	32,1	301,3	109,8	166,0
1790-94	—	255,6	66,3	41,2
1795-99	—	323,8	108,9	—

⁴⁴ AN, Colonies, C^{11C} 2, f° 126, Mémoire sur la pêche à Plaisance, 3 février 1697.

⁴⁵ L'indice des pêcheries françaises est calculé d'après des données tirées de sources diverses : AN, Colonies, C^{11C} 2, f°s 158 et 179 ; C^{11C} 4, f°s 124, 180 et 334-37, C^{11B} 1, f°s 522-23 ; et *supra* note 2. Celui des Anglais à Terre-Neuve, exprimé en quintaux par bateau et moins précis que l'indice de base qui est le pêcheur, est de MICHELL, « The European Fisheries... », pp. 162-63, et de HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, p. 69. Nous remercions ici ce dernier qui nous a prêté les données brutes de son graphique. L'indice des baleiniers hollandais est tiré de Hermann WÄTJEN, « Zur Geschichte des holländischen Walfischfanges von der zweiten Hälfte des 17. bis zum Beginn des 19. Jahrhunderts », *Hansische Geschichtsblätter*, 46. Jahrgang (1919), pp. 285-90.

Le chercheur peut suivre la dynamique des stocks de poisson par la reconstitution d'un indice de production. Si celui-ci est révélateur des cycles de la vie marine, il se produisit une intense activité au début et au milieu du siècle (Tableau 3). Exprimée en quintaux par pêcheur — l'unité d'exploitation de base — la pêche française connut ses meilleures performances au début du siècle: l'indice dépassa cinquante quintaux par homme et certaines unités arrivèrent à soixante quintaux, ce qui était considéré, à l'époque, comme une «pêche entière⁴⁶». Il faut attendre la décennie 1730 avant que reviennent les bonnes pêches, qui se poursuivirent jusqu'aux années 1750. L'indice de production des pêcheries anglaises suivit un mouvement analogue, bien que vers le milieu du siècle la progression de l'indice ait été exagérée par une augmentation du nombre d'hommes par bateau⁴⁷. Après les bonnes pêches, les mauvaises: à la fin de la guerre de Succession d'Espagne comme après la guerre de Sept Ans, les prises tombèrent à une trentaine de quintaux par homme et ne se redressèrent que lentement. C'est dire que les pêcheries de Terre-Neuve se développèrent dans des conditions défavorables au cours de la première moitié du siècle: la morue n'était pas abondante et son prix décourageant. Plus que les prix et les prises, ne faudrait-il pas voir dans la rivalité franco-britannique le moteur de l'expansion des pêcheries? La correspondance toujours très animée du ministre de la Marine incitait et allait parfois jusqu'à contraindre les pêcheurs à prendre la route de Terre-Neuve. Les nombreux privilèges économiques et fiscaux accordés aux pêcheurs révèlent l'importance qu'attachait l'État à leur activité⁴⁸. Un dépouillement exhaustif des correspondances de la Marine, accompagné d'une moisson plus abondante de données quantitatives permettront, un jour peut-être, de faire la part du politique et de l'économique et de cartographier plus précisément les oscillations entre bonnes et mauvaises pêches⁴⁹. D'ores et déjà cependant deux types de mutation se dégagent: l'une courte, l'autre longue.

La mutation courte se caractérise par de mauvaises pêches pendant un an ou deux dans un lieu bien déterminé. La pêche au Petit Nord, qui traversa une période difficile de 1768 à 1770, en fournit un exemple intéressant. Les déclarations des capitaines y signalèrent une pêche «abon-

⁴⁶ Les chartes-parties passées au Pays basque à cette époque fixent la distribution des parts de la pêche sur la base de soixante quintaux par homme: Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 3E 3766, Charte-partie, 25 février 1706; 3E 3765, Charte-partie, 2 mars 1705; 3E 4425, Charte-partie, 15 mars 1700. La pêche sèche pratiquée avec le doris à Terre-Neuve au début du XX^e siècle ne devait pas connaître de meilleurs rendements: ALEXANDER, *The Decay of Trade...*, p. 152. Par exemple, un pêcheur rapportait en 1935 une moyenne de quarante quintaux de morue salée et un total de cinquante-cinq quintaux incluant les autres espèces.

⁴⁷ HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, p. 79, note 14. Le nombre d'hommes par bateau est passé de cinq à plus de dix au cours du siècle.

⁴⁸ DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, pp. 973-96.

⁴⁹ Les mentions de bonnes et de mauvaises pêches sont nombreuses dans la correspondance du ministre de la Marine (AN, Marine, B³ et Pêches, C⁵) ainsi que dans les correspondances privées (par exemple ACCM, Fonds Roux). Il faut cependant se méfier de ces mentions exprimées souvent par référence à la seule pêche de l'année précédente et non pas à une grille de critères établis après plusieurs années d'observation.

dante» en 1768, les prises oscillant entre vingt et trente quintaux par homme⁵⁰. Deux navires n'arrivèrent pas à dépasser le seuil de vingt quintaux par homme: il s'agissait de morutiers venus de Grande Baye où les prises avaient été fort médiocres. La pêche pouvait beaucoup varier de la côte nord à la côte ouest de l'île. L'année suivante, les capitaines revenant du Petit Nord annoncèrent une pêche «stérile» qui se situait entre quatorze et vingt quintaux par homme. En 1770, elle fut de nouveau «abondante», approchant vingt-huit quintaux par homme avec une cargaison de quarante-deux quintaux par homme. Les prises pouvaient aisément passer du simple au double d'une année à l'autre. Ces crises passagères, plus ou moins dures, frappèrent les pêcheurs au Petit Nord de façon intermittente au cours du siècle⁵¹. Elles se retrouvèrent à d'autres endroits et à d'autres périodes, comme le suggère le caractère agité de la courbe du mouvement des navires et des prix.

Souvent illettrés, les pêcheurs faisaient rarement part de leurs explications des mauvaises pêches. En dépit d'un mysticisme chrétien qui aidait parfois à interpréter les mystères de la mer, il ne faudrait néanmoins pas sous-estimer la science empirique du marin. Celle-ci consistait en un savoir transmis de bouche à oreille et accumulé de génération en génération. Comme l'observateur spécialisé d'aujourd'hui, le marin d'antan ignorait les raisons des mauvaises pêches surtout lorsqu'elles étaient liées à des phénomènes océanographiques. La plupart du temps, le marin-pêcheur leur attribue des facteurs climatiques: les brumes, les tempêtes, et les glaces. Le climat intervient surtout dans la délicate opération du séchage qui nécessite des conditions quasi idéales de vent et de soleil pendant la courte saison d'été⁵². Souvent les glaces se détachent tardivement de la côte, compromettant la pêche jusqu'aux mois de juin et juillet⁵³. Combien de fois est-elle «manquée» à cause d'une trop grande abondance de caplans ou autres poissons en amont de la chaîne alimentaire, qui laisse la morue insensible à l'hameçon? Le témoignage du sieur Eustache, sous-commissaire de la Marine à Honfleur, est révélateur à cet égard:

Les pesches infructueuses proviennent moins par le manque de poisson ... que parce qu'il ne veut pas mordre à l'hameçon ce qui arrive toujours lors que le poisson le plus gourmand que l'on connaisse (morue) trouve dans les endroits qu'il habite ou dans ceux où il se rend pour jeter ses œufs, du Poisson en grande quantité pour se nourrir, qu'il préfère à l'appât des Pêcheurs⁵⁴.

Le manque de poisson n'est pas le seul responsable des mauvaises pêches de type conjoncturel que le chalutier d'aujourd'hui a pu éliminer partiellement.

⁵⁰ AN, Marine C⁵ 41 (1768), et 43 (1770), Rapports des capitaines.

⁵¹ On a recensé trois autres crises courtes: 1730, 1734 et 1786. Voir AN, Marine, B³ 34, f^o 363, Lalande-Magon de St-Malo au ministre (1730); B³ 367, f^o 691, Beauvais-Lefer de St-Malo au ministre (1734); et C⁵ 52, f^o 92, Rapport de Letourneau, 1^{er} octobre 1737.

⁵² ACCM, Fonds Roux, L. IX 580, Baillon à Roux, 29 octobre 1737.

⁵³ Ainsi s'expliquaient les médiocres pêches au Petit Nord en 1743: AN, Marine, B³ 419, f^{os} 322-24, Beauvais-Lefer de St-Malo au ministre, 13 et 30 octobre 1743.

⁵⁴ AN, Marine, C⁵ 42, Mémoire du sieur Eustache, 11 novembre 1769.

La mutation de longue durée est mise en évidence par l'évolution de l'indice de la production dans la première moitié du siècle (Tableau 3). Les alternances entre bonnes et mauvaises pêches suivirent un rythme d'à peu près vingt ans : de bonnes pêches de 1695 à 1714, une chute importante de la production de 1715 à 1734, et un retour à des pêches heureuses de 1735 à 1754. De ce mouvement général se dégagèrent des variantes géographiques. Par exemple, les pêcheries de l'intérieur du golfe furent beaucoup moins touchées par les mauvaises pêches que celles situées au nord ou à l'ouest de Terre-Neuve. La productivité à l'Isle Royale resta bien supérieure à celle de la côte du Labrador mais après 1740 le mouvement se renversa (Tableau 4).

Tableau 4. — COMPARAISON DES PRISES DE L'ISLE ROYALE ET DE LA CÔTE DU LABRADOR (PÊCHE D'ÉTÉ SEULEMENT)⁵⁵.

période	quintaux de marc par homme	
	Isle Royale	côte du Labrador
1720-24	36,0	26,8
1725-29	41,0	25,1
1730-34	43,8	22,0
1735-39	50,3	33,9
1740-44	37,5	41,3

Le trafic terre-neuvier malouin a suivi cette mutation des fonds de pêche⁵⁶. Après le traité d'Utrecht, les Malouins retournèrent à la côte du « Petit Nord », parages traditionnels de leur activité, où la pêche avait été bonne au début du siècle⁵⁷. La morue n'y était plus ! Un monstre marin, nommé le « diable », l'aurait fait fuir, selon les témoignages⁵⁸. Les pêcheurs malouins se replièrent vers l'intérieur du golfe et ne revinrent au « Petit Nord » que petit à petit pendant la décennie 1730. Ce mouvement s'accéléra après 1740 à cause de mauvaises pêches à l'Isle Royale, résultant des problèmes d'approvisionnement de la colonie peut-être autant que d'une pénurie de poisson. L'ordonnateur Bigot avoua au printemps de 1744 « qu'une partie des habitants et des pêcheurs ne vivent depuis trois semaines ou un mois que de coquillage, ils n'ont seulement pas de ligne pour pêcher la morue⁵⁹ ». Les pêcheries anglaises connurent un déclin analogue de la productivité à l'est et au sud de l'île de Terre-Neuve après 1740 et, comme la pêche française, une augmentation sur la côte nord⁶⁰.

⁵⁵ *Supra* note 45 pour les sources du tableau. La taille plus petite de la morue du Petit Nord a dû encore accentuer le décalage de la productivité pendant la période de mauvaises pêches.

⁵⁶ BRIÈRE, « Le trafic terre-neuvier... », p. 364.

⁵⁷ AN, Marine, B³ 135, Lempereur de St-Malo au ministre, 26 septembre 1706; Colonies, C^{11B} 2 à 37, Correspondance Courtemanche (1708-15).

⁵⁸ AN, Marine, B³ 221, f^{os} 334-35, Lempereur au ministre, 11 novembre 1714.

⁵⁹ AN, Colonies, C^{11B} 26, f^o 3, Bigot au ministre, mai 1744.

⁶⁰ HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, pp. 64-69.

Des déplacements des fonds de pêche sur un axe nord-sud accompagnaient les cycles de bonnes et de mauvaises pêches. Cette mutation de la première moitié du siècle ne se limite pas aux pêcheries de Terre-Neuve, elle semble générale à l'Atlantique nord. Les baleiniers hollandais subirent le même sort que les morutiers français et anglais : des pêches abondantes au début du siècle, un glissement des prises vers 1710-15, et une reprise vers 1735, qui se poursuivit jusqu'au milieu du siècle (Tableau 3)⁶¹. Si l'historien se trouve démuné d'explications océanographiques ou biologiques, il ne lui serait pas inutile de rapprocher la climatologie et la productivité des pêcheries. Le rude hiver de 1709 et le réchauffement de l'hémisphère nord dans la première moitié du XVIII^e siècle⁶² ne seraient-ils pas des facteurs de perturbation océanographique se répercutant sur les prises ? Nombreux sont ceux qui insistent sur les liens étroits qui unissent climatologie et océanographie⁶³. Il ne faudrait pas écarter non plus tous les problèmes liés à la biologie marine, domaine inaccessible à l'historien.

Le recul des prises n'est pas allé sans susciter d'innovation technique. Pour remédier aux mauvaises pêches, les seines (filets à demi-cercle) ont été plusieurs fois mises à l'épreuve. Elles ne connurent pourtant qu'un maigre succès, leur utilisation étant liée à la présence de fonds peu profonds, à des conditions climatiques idéales et à la force musculaire de quelques hommes⁶⁴. Mise au point comme les seines pour stabiliser les prises, la « faux » se répandit largement dans la première moitié du siècle ; elle était composée de plusieurs branches à crochets que le pêcheur jetait à la mer et retirait en attrapant le poisson au passage. Certains la rendirent responsable de la pénurie au Petit Nord :

... parce qu'il est certain que pour prendre ces dits poissons avec la faux, on en blesse souvent vingt fois d'avantage et ... blessé de manière que le sang coule, tous les autres le suivent à la piste et fuient avec lui, et c'est par cette même raison que la pêche à fouanne ou frêchure devrait être défendu le long des côtes⁶⁵.

La ligne de fond, ou « dormante », fut introduite lors des mauvaises pêches de la seconde moitié du siècle. Employée sur le Grand Banc, elle permit de multiplier le nombre d'hameçons par pêcheur, qui avait été jusqu'alors limité à quelques unités suspendues à une ligne tenue verticalement, à la main, depuis le bateau de pêche. Le nouveau procédé consistait à tendre horizontalement, à la profondeur désirée, une ligne ancrée

⁶¹ Seule la pêche harenguière en Mer du Nord échappa à ce schéma : WÄTJEN, « Zur Statistik der holländischen Heringsfischerei... », pp. 159-70.

⁶² Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967.

⁶³ H. B. HACHEY, *Oceanography and Canadian Atlantic Waters*, Ottawa, Fisheries Research Board, 1961, pp. 47-79 ; A. H. LEIM et W. B. SCOTT, *Fishes of the Atlantic Coast of Canada*, Ottawa, Fisheries Research Board, 1966, pp. 3-11.

⁶⁴ AN, Marine, C⁵ 58, Mémoire anonyme (1788) : l'auteur du mémoire indique 1753 comme la première année de son utilisation. Nous avons trouvé des mentions de pêche avec seines dès 1731 : AN, Marine, C⁵ 3, f^o 253, Lettres du ministre de l'Amirauté de Saint-Malo, 4 octobre et 18 décembre 1731.

⁶⁵ AN, Marine, C⁵ 20, p. 22 (1726) et C⁵ 26, p. 265 (1731-32), Procès-verbaux des visites des amirautés. Ils donnent une description bien détaillée de la pêche à la faux.

à laquelle étaient attachées plusieurs centaines d'hameçons appâtés. Si l'efficacité de la ligne de fond était reconnue de tous, nombreux furent ceux à admettre les aspects néfastes de son utilisation :

Nous proposons de défendre l'usage des lignes de fond sur le Grand Banc, l'étendue qu'elles ont ne permettant pas de les relever assez fréquemment. Le poisson pris s'altère et nuit ensuite à la cargaison entière. Les lignes qu'on est souvent forcé d'abandonner font périr aussi beaucoup de morues indépendamment de celles qui sont dévorées sur les lignes⁶⁶.

Soucieux de l'épuisement des stocks, le ministre de la Marine interdit ces pratiques par des ordonnances⁶⁷, qui montrent que les notions de surpêche et de réglementation des ressources maritimes sont apparues bien avant la pêche industrielle.

L'apparition de la goélette au début du XVIII^e a bouleversé les méthodes traditionnelles de la pêche sèche pratiquée avec la chaloupe, en introduisant une nouvelle organisation du travail, communément appelée « pêche verte avec sécherie à terre ». Déduire du simple nom du navire toutes ses caractéristiques et ses fonctions est une aventure périlleuse. Il est difficile de suivre les évolutions sémantiques qui naissent souvent de la fantaisie du marin. La goélette française a certainement succédé à la « charoi » ou « charoye », embarcation pontée à grément rudimentaire, déjà utilisée à Plaisance au XVII^e siècle pour « charroyer » la morue des chaloupes au large vers les lieux de séchage sur la côte⁶⁸. L'entreprise sédentaire s'était donc partiellement libérée des contraintes de la pêche côtière imposée par la chaloupe, mais la goélette, souvent confondue avec le « schooner » américain, devait aller beaucoup plus loin, car sa capacité de charge lui permettait de tenir la mer plusieurs semaines ; la morue était alors légèrement salée et conservée à bord jusqu'au retour à terre où s'opérait le procédé du séchage⁶⁹. Contrairement à la chaloupe qui obligeait le pêcheur à revenir à terre au moins une fois par jour, la goélette donnait ainsi plus de mobilité et de souplesse à l'entreprise. Elle permettait de suivre les mouvements de la morue plus longtemps et, par consé-

⁶⁶ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Z 42, Mémoire sur la pêche à la morue présenté à la Commission de la Marine, 14 Ventôse An III (1795), cité dans DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, p. 158.

⁶⁷ AN, Marine, C⁵ 4, f^{os} 230-31, Lettre du ministre à l'Amirauté de Bayonne, 31 mars 1733, pour la faux ; C⁵ 3, f^{os} 253 et 296 pour l'ordonnance interdisant les seines ; et C⁵ 58, Lettres aux Chambres de commerce (1788) concernant l'interdiction de la ligne de fond.

⁶⁸ AN, Colonies, F⁴ 54, f^{os} 278-79. Le gouverneur Prat de Plaisance mentionne les « chaoyes » dans une lettre du 17 août 1686. Les officiers de l'Amirauté de Bayonne font allusion à « des goelettes ou bateaux pontés nommés Charois » construits sur les lieux qui permettent au pêcheur de s'éloigner des côtes : AN, Marine, C⁵ 4, f^o 202v, 19 février 1737. Nous ne croyons pas, comme DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, p. 666, que la goélette française soit un hybride du « schooner » américain. Voir aussi William A. BAKER, *Sloops and Shallops*, Barre, Mass., Barre Publishing Company, 1966.

⁶⁹ DE LA MORANDIÈRE, *Histoire de la pêche française...*, tome 1, et HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*, pp. 79-80, note 18. La pêche à la morue verte ou errante sur le Grand Banc a été pratiquée par les Français depuis le XVI^e siècle : voir BERNARD, *Navires et gens de mer...*, p. 806, et ADG, 3E 3922, Contrat de grosse aventure, 28 mai 1590. Mais la pêche verte sur le banc avec sécherie à terre ne semble pas avoir été courante avant le début du XVIII^e siècle.

quent, d'étendre la zone d'exploitation. La chaloupe obligeait le pêcheur européen à saupoudrer les côtes d'établissements de séchage afin d'occuper une superficie suffisante pour assurer la cargaison de retour, alors que la goélette présentait la possibilité de concentrer et de mieux abriter les établissements de séchage⁷⁰. Pour l'habitant-pêcheur, elle était un outil d'exploitation, comme moyen de transport et de fret. Son gréement à voiles auriques relativement élaboré donnait à la goélette une grande facilité de manœuvre, une bonne tenue à la mer et l'avantage d'une main-d'œuvre moins nombreuse et moins qualifiée pour la navigation. La goélette a eu une influence certaine sur l'accroissement de la production à l'Isle Royale notamment⁷¹. Pouvons-nous suggérer que la goélette ou la faux aient été responsables de surpêches et de l'épuisement des stocks de morue ?

Dans la perspective d'une surexploitation des fonds, la guerre devait normalement servir d'intermède permettant aux stocks de se régénérer et entraînant ainsi de bonnes pêches dans la période de paix qui suivait. Ce fut le cas après les guerres de Succession d'Autriche et d'Indépendance américaine⁷². Il n'en alla pas de même après les guerres de Succession d'Espagne et de Sept Ans. Les capitaines annoncèrent de très mauvaises pêches de 1711 à 1715 et les résultats des campagnes de 1763 à 1769 furent médiocres⁷³. Les pêcheries anglaises de Terre-Neuve ne permettent pas non plus d'établir une corrélation stricte entre prises et guerres⁷⁴. Le pêcheur de l'époque n'intervenait pas de façon décisive dans les cycles de bonnes et de mauvaises pêches. Certainement plus importantes étaient les transformations du milieu naturel indifférent aux guerres et aux ralentissements de l'exploitation.

III. — LA CRISE DES ANNÉES TRENTE : UN RESSERREMENT DU MARCHÉ.

La croissance des prises pendant la première moitié du siècle n'est pas symptomatique de prospérité. Si, pendant la décennie 1720, les pêcheurs continuèrent à réaliser des bénéfices convenables malgré le recul des prix⁷⁵, l'effondrement de ceux-ci après 1730 posa de sérieux problè-

⁷⁰ Il ne faut pas s'étonner de voir leur nombre se multiplier à l'Isle Royale. Nous avons développé davantage cette influence de la goélette sur les structures de la pêche dans « Les échanges franco-canadiens : Bayonne, les ports basques et l'Isle Royale (1713-1758) », Mémoire de maîtrise, Université de Pau, 1977, pp. 57-64.

⁷¹ MOORE, « Merchant Trade in Louisbourg... », p. 54, montre une progressive amélioration des rendements par unité d'exploitation à l'Isle Royale de 1723 à 1739, et une augmentation des prises des goélettes plus rapide que celles des chaloupes.

⁷² AN, Marine, C⁵ 52, f^o 71, État de la pêche à la morue (1784) ; et Tableau 3.

⁷³ AN, Marine, B³ 221, f^{os} 306 (1713) et 334 (1714), Lempereur au ministre ; B¹, f^{os} 113, 374, Lettres de Sarry au ministre (1715) ; C⁵ 38 à 40, États des pêches (1764-66) ; et HEAD, *Eighteenth Century Newfoundland...*

⁷⁴ *Ibid.*, pp. 63-65.

⁷⁵ L'armateur malouin Brimanière écrivait en 1730 : « Vous savez que Terre-Neuve est un des meilleurs commerces qu'on puisse faire aujourd'hui » (cité dans CARRIÈRE, « La pêche à Terre-Neuve... », p. 260). Il faut souligner qu'au moment où écrit Brimanière, les prix sont remontés du creux de treize livres, en 1728, à dix-neuf livres le quintal.

mes à l'armement morutier. En 1737, l'hôpital de la Charité de Marseille acheta de la morue à 8.75 livres le quintal (poids de Paris), prix inférieur à ceux de l'Isle Royale⁷⁶. De plus, les ventes à l'hôpital se faisaient à des prix de demi-gros, supérieurs à ceux de l'armateur. Cette chute était d'autant plus importante que les prix agricoles français amorcèrent une longue montée, passant d'un indice 51.8 en 1728 à 77.4 en 1741⁷⁷. L'augmentation du prix du sel est encore plus frappante : de dix livres le muid en 1730, il grimpa à vingt livres en 1740⁷⁸, ce qui est non négligeable, dans la mesure où l'avitaillement (sel et vivres) constituait un tiers, parfois davantage, de la « mise-hors » des morutiers⁷⁹. Compte tenu de cette situation peu heureuse de renchérissement des armements et de resserrement du marché, les lamentations des armateurs se répétaient. Le Malouin Beauvais-Lefer avertit le ministre de la Marine en octobre 1732 : « il est certain que l'on perdra près du quart sur ce commerce⁸⁰ ». En 1738 il qualifia la situation de « déplorable » et craignit « qu'à force de perdre dans ce commerce, on se trouve obligé de l'abandonner⁸¹ ». La correspondance privée de l'armateur Baillon est parsemée d'allusions à ces difficultés. Il ne manquait pas de cynisme lorsqu'il écrivit à son commis de Marseille : « si la morue ne vaut que 10 livres [par quintal de table] à Marseille, mieux vaudroit il que j'eusse resté au Lompré [lieu de sa résidence secondaire] y planter des choux⁸² ».

Il est ainsi paradoxal que, face à cette conjoncture défavorable, les armateurs malouins aient continué d'accroître lentement mais progressivement leur flotte⁸³. Dans la pêche l'armateur jouait la carte de la production dans un contexte de rendements décroissants — chute des prix et des prises⁸⁴. Il augmentait son capital d'exploitation dans l'espoir que la quantité permettrait à l'entreprise de récupérer les bas prix et de retrouver des bénéfiques satisfaisants. Le renforcement des équipages accompagnait l'accroissement des armements. La moyenne d'environ quarante-cinq hommes par navire pendant la décennie 1720 passa à près de cinquante-cinq en 1729-33 et resta au-delà de cinquante jusqu'au milieu du siècle⁸⁵. Ce flé-

⁷⁶ AN, Colonies, C¹¹C 9, f^{os} 50-59; l'ordonnateur de la colonie évalua la morue à dix livres le quintal en 1737.

⁷⁷ BRAUDEL et LABROUSSE, *Histoire économique...*, tome II, pp. 386-87.

⁷⁸ M. DELAFOSSE et C. LAVEAU, « Le commerce du sel de Brouage, XVII^e et XVIII^e siècles », *Cahier des Annales*, n^o 17, Paris, Armand Colin, 1960, p. 104. Il s'agit du prix moyen annuel du muid ras quitte sous vergue.

⁷⁹ On peut retenir comme moyenne commode et approximative un tiers des investissements de la « mise-hors » pour l'avitaillement, un autre tiers pour la rémunération de l'équipage et un tiers pour l'amortissement du capital fixe. Calculs effectués d'après ACCM, Fonds Roux, L. IX 1179, Factures (1737-1829).

⁸⁰ AN, Marine, B³ 355, f^{os} 477-78, Beauvais-Lefer au ministre, 22 octobre 1732.

⁸¹ *Ibid.*, f^{os} 363-64, 3 décembre 1738.

⁸² ACCM, Fonds Roux, L. IX, Baillon à Roux, 3 mai 1739.

⁸³ BRIÈRE, « Le trafic terre-neuvier... », p. 359.

⁸⁴ G. M. GERHARDSEN, *Salted Cod...*, montre que la diminution importante des prises et des prix de la morue de 1920 à 1940 a été accompagnée d'une augmentation du nombre des exploitations et des pêcheurs. Le mécanisme est le même dans les décennies 1720 et 1730.

⁸⁵ Calculs approximatifs d'après le graphique de BRIÈRE, « Le trafic terre-neuvier... », p. 359.

chissement de la productivité fait croire que les pêcheries de Terre-Neuve avaient franchi le niveau maximum des prises renouvelables⁸⁶. Le plafonnement de la production française poussa les pêcheurs à couvrir des espaces plus importants⁸⁷ et à augmenter encore l'effort de pêche. Tant bien que mal, la crise stimulait l'activité : on armait plus de navires avec davantage d'hommes, sacrifiant les rendements à la production, dans l'espoir qu'elle permit le maintien des profits face au glissement des prix.

La distorsion grandissante entre les prix de vente et les coûts de production a conduit les armateurs malouins à une entente tacite pour réduire leurs armements⁸⁸. Lancé en 1733, le mouvement se poursuivit l'année suivante : en deux ans l'armement malouin diminua de près de moitié. La demi-pêche déclarée par les capitaines au retour soulageait d'autant plus les armateurs qui, selon Beauvais-Lefer, « se tireront d'affaire et ne perdront pas⁸⁹ ». En effet, l'effort de rationalisation de la production a eu des répercussions heureuses sur les prix qui augmentèrent de plus de 40% en 1735. Une nouvelle récession s'annonça cependant l'année suivante et déclencha de nouveau une course à la production. Ainsi, les problèmes de la décennie 1730 ne semblent pas dus à une crise de la production, mais plutôt à un engorgement du marché.

Nul doute que la présence anglaise en Méditerranée se faisait de plus en plus sentir à Marseille. L'envolée de la production anglaise dans la première moitié du siècle devait se traduire tôt ou tard par la conquête de nouveaux marchés, peut-être au détriment de ceux des Français. L'armateur malouin Beauvais-Lefer écrivit au ministre de la Marine en 1732 :

Depuis quelques années la Vente des poissons est des plus mauvaises à Marseille par la quantité de vaisseaux Anglais qui en fournissent toutes les cotes d'Espagne et d'Italie, leur Pesche Etant plus Abondante que la pesche française, leurs costes Etant plus poissonneuses⁹⁰.

L'explication de l'armateur n'est pas sans fondement, si l'on compare les médiocres prises au Petit Nord et les pêches abondantes des Anglais sur la côte sud de Terre-Neuve⁹¹. On retrouve le même écho chez l'armateur Baillon qui fit savoir à son commis en 1735 :

⁸⁶ Le concept de niveau maximum des prises renouvelables, mieux connu dans l'expression anglaise « maximum sustainable yield », est semblable à la notion du seuil des rendements décroissants, ce seuil étant le point d'équilibre entre l'effort de pêche (investissements) et la dynamique des stocks de poisson (reproduction biologique). Tout effort de pêche supplémentaire entraîne des dépenses supplémentaires, alors que le total des prises reste constant ou diminue. Je remercie M. Paul Adam, chef de la Division des pêcheries de l'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) à Paris, pour cette information qui m'a exposé aux problèmes actuels de l'économie de la pêche. P. ADAM, « Le problème soulevé par l'établissement de modèles bio-économiques en vue de la gestion rationnelle de la pêche », dactylographié, Paris, O.C.D.E., Division des pêcheries, 1974 ; « Considérations sur la mesure de l'effort de pêche », dactylographié, Paris, O.C.D.E., Division des pêcheries, 1970.

⁸⁷ AN, Marine B³ 361, f^o 530, Beauvais-Lefer au ministre, 12 avril 1733.

⁸⁸ *Ibid.*, f^{os} 514-15, Beauvais-Lefer au ministre, 11 mars 1733.

⁸⁹ AN, Marine, B³ 367, f^{os} 690-92, Beauvais-Lefer au ministre, 20 octobre 1734.

⁹⁰ *Ibid.*, B³ 355, f^{os} 479-80, Beauvais-Lefer au ministre, 22 octobre 1732.

⁹¹ Il est sûr que l'abandon de cette côte au traité d'Utrecht en faveur du Petit Nord a été une décision malheureuse pour la pêche française. Cependant, dans la seconde moitié du siècle, la possession du Petit Nord l'a favorisée.

Il [son capitaine à Rome] n'annonce pas une vente favorable parce que dit-il 4 vxs [vaisseaux] anglais s'y sont rendus avant luy avec de la molue [sic] qui y rendent cette marchandise plus abondante que toutes les années précédentes⁹².

On peut lier la concurrence anglaise à la baisse des prix de la morue à Marseille et aux difficultés de l'armement malouin. Elle n'explique cependant pas tout. Les Anglais aussi étaient touchés par la crise : leurs prises à Terre-Neuve ne progressèrent plus après 1735-36.

Les vrais concurrents, c'étaient les prix agricoles, dont l'évolution se renversa vers 1726, un mouvement de hausse s'amorçant pendant la décennie 1730⁹³. La consommation de morue à l'hôpital de la Charité de Marseille stagna pendant ces années de bas prix et ne fut relancée qu'après 1737 lorsque les prix descendirent en deçà de dix livres le quintal. L'achat d'aliments plus courants tels que le pain, les légumes, la viande, le fromage et les œufs devait solliciter une partie toujours plus importante des bourses en laissant moins de disponibilités pour tout ce qui n'était pas de l'ordinaire ou du nécessaire. Comme la morue n'était qu'un aliment d'appoint, elle fut parmi les premiers sacrifiés. En 1733, le commis de Baillon n'arriva pas à vendre sa morue à l'armée française, qui opta pour « la poule⁹⁴ ». Si la concurrence se fit plus aiguë pendant les années trente, ce fut à la suite d'un engorgement résultant d'un ralentissement de la consommation pour des raisons inhérentes au marché. Globalement en harmonie avec les mouvements de la production, l'économie de la pêche peut subir des perturbations du marché qui sont passagères mais dont il ne faudrait pas négliger les retombées sur le négoce.

IV. — LE NÉGOCE TERRE-NEUVIER : LES LETTRES DU CHEVALIER BAILLON.

La correspondance du chevalier Baillon de Saint-Malo illustre le comportement d'un armateur face à la crise de la décennie 1730 et les rouages du négoce terre-neuvier. Les bas prix de la morue pendant la décennie 1730 incitèrent Baillon à diversifier son activité en se tournant vers le commerce antillais. Jusqu'en 1737 il arma deux morutiers : l'*Astrée* et la *Comtesse de Pontchartrain*, qui fut remplacée en 1735 par un nouveau bâtiment, le *Raphaël*. Le vieil armateur ne manquait pas d'une prudence reflétant sa profonde connaissance du métier. Il participa à d'autres armements en pratiquant l'achat de parts de navire. Il expliqua à Roux, son commissionnaire-banquier de Marseille : « ces vx [vaisseaux] malouins sont pour la plupart formés de 30 à 40 associés quoique vous n'en connaissez qu'un qui est l'armateur⁹⁵ ». Ses navires étaient toujours assurés. Le nouveau fléchissement des prix après 1730 conduisit Baillon à fréter la *Comtesse de Pontchartrain* au cabotage européen et à expédier seulement

⁹² ACCM, Fonds Roux, L. IX 579, Baillon à Roux, 20 février 1737.

⁹³ BRAUDEL et LABROUSSE, *Histoire économique...*, tome II, pp. 367-417.

⁹⁴ ACCM, Fonds Roux, L. IX 579, Baillon à Roux, 18 février 1734.

⁹⁵ *Ibid.*, L. IX 580, Baillon à Roux, 16 janvier 1737. Sur l'achat et la vente de parts de navire, voir CARRIÈRE, *Les négociants marseillais...*, pp. 907-15.

l'*Astrée* à Terre-Neuve en 1733. L'année suivante, alors que la flotte morutière malouine était réduite à moins des deux tiers de son effectif, les navires de Baillon voguèrent vers Terre-Neuve. Il ne vendit pas la morue de cette campagne au taux espéré de vingt livres le quintal⁹⁶, quoique les prix aient augmenté de plus de 30%. En dépit de ces astuces, le nouveau repli des prix poussa le chevalier à modifier les structures de son activité. En 1738, il expédia le *Raphaël* à la Guadeloupe et deux autres navires à Terre-Neuve. Le *Salutaire*, nouvellement construit et plus tard rebaptisé le *Gabriel-Marie*, remplaça le *Raphaël* sur les bancs de Terre-Neuve et, en 1739, l'*Astrée* céda sa place à l'*Archange*. Le succès de l'entreprise antillaise se manifesta par le réarmement du *Raphaël* en 1740. Même si notre documentation ne permet pas de savoir si l'*Archange* était un morutier neuf, d'occasion ou affrété, nous constatons que le chevalier Baillon a bel et bien accru son activité à la fin de la décennie. Le redressement des prix de la morue après 1737 l'y a sûrement encouragé. Cet effort résultait aussi d'une spéculation sur les bruits d'une guerre anglo-espagnole, qui eût atténué la concurrence anglaise sur le marché méditerranéen et ouvert celui du nord aux frêteurs malouins.

La restructuration de l'armement, le renouvellement et l'augmentation de la flotte du chevalier ne se réalisèrent pas, en ce temps de crise, sans apport financier extérieur. C'était son commissionnaire-banquier Roux, de Marseille, qui lui avançait sans cesse les fonds. Comme la comptabilité de Baillon n'a pas été conservée, il est difficile de mesurer avec précision l'ampleur de ce crédit. À en croire une lettre du chevalier, les avances de 1732 à 1739 auraient atteint 600 000 livres majorées d'un taux d'intérêt de 5% l'an⁹⁷. Nul doute que Baillon ait connu de réelles difficultés financières pendant cette période. Il fut obligé de faire construire un navire de 400 tonneaux pour remplacer la *Comtesse de Pontchartrain*, que personne ne voulait plus assurer, et d'effectuer un radoub entier de l'*Astrée* en 1735⁹⁸. La crise s'annonça au moment où l'armateur devait renouveler son capital fixe. Pour ce faire, il sollicita son banquier de lui « faire une avance de 40 mil livres à 4% dont vous vous rembourserez sur le produit des deux cargaisons de molues [*sic*] que je vous adresserai⁹⁹ ». Comme il l'écrivit le 22 février, il s'agit d'une avance remboursable à la fin de la campagne suivante et non d'un crédit de quelques mois que Roux accordait très couramment à Baillon afin d'armer ses navires à temps pour la prochaine pêche, sans avoir à attendre le remboursement des ventes en Méditerranée. Roux fournit ainsi un crédit à court terme dont les échéances semblaient se prolonger.

Les disponibilités de Baillon devaient être d'autant plus réduites que les frets du Levant étaient rares pendant ces années. Baillon rappelait toujours à Roux de favoriser ses ventes et de préparer d'avance le fret,

⁹⁶ ACCM, Fonds Roux, L. IX 579, Baillon à Roux, 6 octobre 1734.

⁹⁷ *Ibid.*, L. IX 580, Baillon à Roux, 1^{er} février 1741. Le prix d'un navire fournit une comparaison: Baillon évalua sa nouvelle construction, le *Raphaël* de 400 tonneaux, à 100 000 livres tournois: *ibid.*, 25 mars 1736.

⁹⁸ *Ibid.*, 15 et 18 avril 1736, et L. IX 579, Baillon à Roux, 3 avril 1735.

⁹⁹ *Ibid.*, 22 février 1736.

ce qu'il évoquait souvent par l'expression : « donne bref passage et bonne vente¹⁰⁰ ». La correspondance révèle le souci constant de l'immobilisation des navires à la recherche de fret, qui retardait les départs de la prochaine campagne à Terre-Neuve. Aussi, l'entretien et la rémunération des équipages par un salaire mensuel poussaient à réduire les séjours méditerranéens¹⁰¹. Baillon se plaignait souvent du maigre produit du fret et des longues attentes qui « mangent les $\frac{3}{4}$ [des bénéfices du fret] dans le port avant d'estre gagné ... heureux ceux qui se trouvent promptement expédiés de Marseille¹⁰² ». Ces difficultés provenaient d'un accroissement du trafic entre la Méditerranée et l'Europe du Nord, qui rendait les frets plus compétitifs.

Les besoins financiers de Baillon n'étaient pas sans créer d'étroits liens de dépendance vis-à-vis son banquier. Ce dernier concentrait et monopolisait toute l'activité de l'armateur. Roux vendait la cargaison, était courtier de change, trouvait les frets, tenait les livres de comptabilité et, enfin, prêtait de l'argent. Découragés par les mauvaises ventes et le radoub que nécessitait l'*Astrée* en 1736, Baillon et son capitaine Laterre décidèrent de ne pas l'armer. Roux leur fit vite changer d'avis en proposant une avance de 6 à 7 000 livres, à laquelle Baillon répondit : « vous estes les maîtres¹⁰³ ». L'armateur n'était plus qu'un technicien qui fournissait des conseils et recevait des ordres, cette situation reflétant une division poussée du travail mais aussi l'emprise du haut négoce sur l'activité maritime. Roux exigeait que tous les morutiers reviennent directement à Marseille où il prenait en main la direction des ventes. Sensible à cette dépendance, Baillon essaya à plusieurs reprises de se libérer de la mainmise de son créancier. Il menaça de ne plus assurer ses navires chez Roux : « quand je fais assurer a Marseille c'est par rapport a vous et votre avance car icy on m'assure quand je le propose a plein collier¹⁰⁴ ». En 1739, de connivence avec son capitaine, le chevalier s'aventura à vendre une cargaison à Alicante sans passer par son banquier. Les lettres de change remises sur Paris furent protestées et Baillon n'allait être payé que deux ans plus tard grâce à l'intervention de Roux. Le commerce antillais et le retour à une prospérité relative à la fin de la décennie 1730 permirent cependant à Baillon de prendre ses distances. Ses lettres prennent un ton plus rassuré. Il alla même jusqu'à accuser son banquier de prévarication¹⁰⁵.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 16 janvier 1735.

¹⁰¹ AN, Marine C⁵ 59, Mémoire sur le traitement des équipages (1789). Lorsque le navire franchissait le détroit de Gibraltar, la campagne de pêche était considérée comme terminée et l'équipage touchait, comme dans les autres trafics de caractère commercial, un salaire mensuel.

¹⁰² ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 22 février et 31 décembre 1737.

¹⁰³ *Ibid.*, 22 avril 1736.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 13 mai 1736.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 1^{er} février 1741. Baillon écrit alors à Roux : « il est vrai qu'en 1732, de votre mouvement vous m'ouffertez 600 mil livres à l'interest de 5% l'an, voilà l'epoque marquee jusques en 1739 que mal a propos vous m'avez fait paier un mois pour chaque année d'interest avec l'interest de l'interest du montant des primes d'assurances par vous faites sur mes vaisseaux en me faisant paier en xbre lesd. primes qui ne lebvaient qu'en fin de janvier ». Dans toute la citation, nous respectons l'orthographe d'origine.

Des techniques financières modernes soutenaient ce capitalisme commercial. Grâce à la comptabilité à partie double, Roux suivait au jour le jour les opérations de son client et pouvait dresser le bilan à tout moment. Il tenait Baillon régulièrement au courant par courrier des transactions sur son compte. Bien qu'il y ait mention de transit d'argent à Cadix, nous n'avons trouvé aucune trace de règlement financier en espèces sonnantes. Par leur transport facile et sûr les lettres de change permettaient toutes les opérations de compensation et de crédit par le simple jeu des écritures. Roux tirait la vaste majorité des avances et des remises à Baillon sur le banquier Le Couteux à Paris, où Baillon les négociait plus facilement. Lorsque Baillon se lança dans le commerce antillais, le triangle Marseille-Paris-Bordeaux s'ajouta à la filière Marseille-Paris-Rouen ou Saint-Malo. Les retours des ventes à l'étranger se faisaient presque toujours par l'intermédiaire de Roux, qui se chargeait du change. La circulation des lettres ne se limitait pas à l'Europe: en 1740, le capitaine de la *Gabriel-Marie* acheta 4 200 quintaux de morue à des pêcheurs sédentaires anglais et français, en tirant pour 40 000 livres en lettres de change sur Le Couteux à Paris au compte de Baillon¹⁰⁶. Cette pratique offrait une grande souplesse au commerce transatlantique et donnait l'occasion à l'habitant-pêcheur de s'introduire dans les circuits financiers. Le prix du transfert de fonds par papier ou le coût du commerce de la lettre de change, c'était l'escompte¹⁰⁷. La dépréciation du papier tournait généralement autour de 5 à 6%, soit 1/2% à « usance » (un mois). Ces taux d'escompte variaient cependant en fonction de l'offre et de la demande, d'une place à une autre, selon les personnes (tireur et tiré) et la confiance qu'elles inspiraient. Baillon évoqua ces fluctuations en ces termes:

les lettres sur Paris sont venues [de Marseille] a un moment stérile ici pour le change [escompte] ... j'avais cru que le change n'avait coûté que 1/2% suivant les années précédentes le srs de la Haye est mort qui en usoit ainsy un autre la remplacé qui est un pince maille, motif qui m'oblige a vous prier de vous contenter pour le change à raison de 4% l'an à compter du 5 mars¹⁰⁸.

La maniabilité de la lettre de change vient de l'endossement qui autorise de la passer de main en main, de bourse en bourse, et de pays en pays, éteignant les dettes et faisant naître les créances là où elle transite¹⁰⁹. Assu-

¹⁰⁶ *Ibid.*, 11 décembre 1740. Voici une lettre de change que nous avons trouvée transcrite dans la correspondance de Baillon. « Tiré à St-Pierre, cote du Chapeau Rouge 12 octobre 1740. Messieurs il vous plaira payer par cette ma premiere de change a 60 jours de vue à l'ordre du sr. Lampriere et comp. de jersey la somme de 247 livres sterling et 4 chelins pr. valeur recüe du sr. Luce (?) en molues seches que vous passerez a compte de me. le Chef. baillon par avis de srs. a Mrs. le Couteux banquiers à Paris. [Signé] Étienne Laterre. » (orthographe d'origine)

¹⁰⁷ Le récent ouvrage de C. CARRIÈRE et collaborateurs, *Banque et capitalisme commercial: la lettre de change au XVIII^e siècle*, Marseille, Institut historique de Provence, 1976, est venu renverser l'idée que l'escompte n'était pas pratiqué en France au XVIII^e siècle; cette idée était soutenue par des auteurs tels que Raymond DE ROOVER, *L'évolution de la lettre de change, XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Armand COLIN, 1953, et généralement admise par des historiens comme MEYER, *L'armement nantais...*, pp. 135-37.

¹⁰⁸ ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 4 avril 1736. Dans toute la citation, nous respectons l'orthographe d'origine.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 17 et 20 janvier 1740: on y trouve des exemples de circuits complexes, comme Alicante-Cadix-Paris-Marseille.

rant l'accélération par l'escompte et la mobilité par l'endossement, la lettre de change est un instrument-clé du négoce.

Si les règlements financiers freinaient l'activité, c'était moins à cause des techniques proprement dites que des moyens de communication et de transport dont celles-ci dépendaient. Le voyage de Saint-Malo à Marseille par mer prenait facilement un mois. Le trajet Gibraltar-Le Havre fait par le capitaine Laterre en dix-sept jours lui valut les éloges de son armateur¹¹⁰. L'irrégularité de la navigation à voile rendait le négoce d'autant plus aléatoire. Partie de Marseille dix-huit jours après un concurrent, le *Phelipeaux*, l'*Astrée* le doubla et arriva sur le marché de Paimbœuf (avant-port de Nantes) une heure avant lui¹¹¹. Les liaisons postales par voie terrestre étaient plus rapides et régulières : il fallait moins de deux semaines pour relier Saint-Malo à Marseille¹¹². Cet avantage de la terre sur l'eau permettait à Baillon d'informer Roux au fur et à mesure que les nouvelles arrivaient de Terre-Neuve, ce dernier préparant les ventes en fonction de la pêche bien avant l'accostage des terre-neuviens à Marseille. Très précis, ces renseignements donnaient une vue d'ensemble de la pêche sur les différentes côtes, les quantités portées par chaque navire, les proportions de poisson sec et vert, grand et petit¹¹³. Ce va-et-vient de lettres — Roux écrivait régulièrement trois fois par semaine et Baillon deux fois, le dimanche et le mercredi¹¹⁴ — ne suffisait pourtant pas à couvrir les transactions qui s'annonçaient souvent à l'improviste. Sans la confiance, comme l'indiquait Baillon lui-même, on manquait les bonnes affaires à cause des lenteurs du courrier¹¹⁵.

Baillon ne limitait pas son activité à ses transactions avec Roux et à l'armement de navires. Ses placements à l'Hôtel de Ville de Paris produisaient un revenu annuel de 6 718 livres¹¹⁶. La lettre du 30 mars 1735 laisse peu de doute sur son assiette foncière ; il écrivit alors à Roux au sujet d'une faillite : « c'est dommage car il y a longtemps que cette maison étoit en bonne odeur cela prouve qu'il faut au négociant des revenus en terre pour estre à couvert de tout evenement¹¹⁷. » L'investissement foncier était un gage plutôt qu'un but en soi. La possession de terres lui permettait aussi de détourner une partie de la production agricole vers l'armement de ses morutiers et de comprimer leur mise-hors. Baillon trouva dans le mariage une autre caution. Lorsque ses lettres de change, totalisant 30 000 livres, qui avaient été tirées par Marabeuf d'Alicante à l'ordre de son beau-frère Claude Le Mentonnais de Cadix, furent protestées à Paris, Baillon stipula

¹¹⁰ *Ibid.*, 6 février 1735.

¹¹¹ *Ibid.*, 13 mars 1737.

¹¹² *Ibid.*, 5 décembre 1736 par exemple. Paris-Marseille prenait sept à huit jours, d'après CARRIÈRE, *Les négociants marseillais...*, pp. 790-92.

¹¹³ ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 3 novembre 1735, 14 octobre 1736, 16 octobre 1737 et (?) octobre 1739. Au retour, une partie réduite de l'équipage accompagnait la cargaison à Marseille, l'autre revenait à Saint-Malo sur des « sacs » en droite route et fournissait à l'armateur les renseignements sur la pêche.

¹¹⁴ *Ibid.*, 26 décembre 1738.

¹¹⁵ ACCM, L. IX 579, Baillon à Roux, 30 mars 1735.

¹¹⁶ ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 9 décembre 1740.

¹¹⁷ ACCM, L. IX 579, Baillon à Roux, 30 mars 1735.

qu'à défaut de paiement la succession de sa belle-mère lui reviendrait « en plein »¹¹⁸. Quand droit familial et droit commercial se confondent, le lien matrimonial devient une association qui sert de garantie matérielle et sociale. Baillon s'intéressa aussi au commerce des offices. Il acheta à son fils la charge de sénéchal de Rennes au prix de 140 000 livres¹¹⁹. Vraisemblablement plus attaché aux valeurs commerçantes, Roux sembla lui reprocher l'achat de cette charge fait au moyen de ses avances. Le comportement de Baillon en période de difficultés montre l'importance qu'il attachait à cet office. La charge lui fournit une notabilité que la seule fortune ne procurait pas¹²⁰; elle offrait aussi au négociant une présence dans l'administration et une influence politique.

Cette correspondance ne fait nulle mention d'obstacles qu'aurait posés le pouvoir royal aux activités du négoce. Le commissionnaire général de la Marine dînait et couchait chez Baillon¹²¹. Le chevalier ne rencontra aucune opposition lorsqu'il déclara son navire 100 tonneaux en-dessous de sa capacité réelle de charge, « attendu que sur le pied du tonneau on fait paier pour les feux, que l'on fait prendre des mousses de l'hôpital général qui est un fardeau¹²² ». Les droits de douane pouvaient être contournés par l'entremise des pays étrangers et des ports francs. Pour éviter les taxes de 20% sur les produits importés du Levant, Roux faisait charger les navires de Baillon à Civitavecchia¹²³. Bien liés aux compllicités du milieu financier, les négociants formaient une communauté d'intérêt capable de tourner lois et frontières. Si la pêche est une activité à équilibre fragile, elle permet aussi à l'armateur prudent de se constituer une fortune digne du grand négoce. En ce sens, le chevalier Baillon pourrait apparaître comme un parfait négociant.

V. — CONCLUSION.

Les pêcheries de Terre-Neuve traversèrent donc une phase de récupération et d'expansion dominée par les pêcheurs français dans la première moitié du XVIII^e siècle puis connurent, de 1755 à 1800, une période de nivellement et de stagnation commandée par les pêcheurs anglais. Nul doute que la rivalité franco-britannique ait stimulé la production mais cette concurrence ne régit pas tous les mécanismes de la pêche moderne. Son économie est rythmée par les bonnes et les mauvaises pêches que l'océanographie et la dynamique des stocks de poisson déterminent largement. Le marché ne semble pas occuper une place prédominante dans la pêche. La préoccupation première, la seule parfois, du pêcheur est de remplir les

¹¹⁸ ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 17, 20 janvier et 3 février 1740.

¹¹⁹ *Ibid.*, 1^{er} février 1741. Baillon indique que son fils a acheté depuis, avec ses propres fonds, la charge de maître de requêtes pour 120 000 livres.

¹²⁰ Voir Paul BUTEL, *Les négociants bordelais: l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1974, pp. 335-38.

¹²¹ ACCM, L. IX 580, Baillon à Roux, 4 janvier 1739.

¹²² *Ibid.*, 18 avril 1736.

¹²³ ACCM, L. IX 579, Baillon à Roux, 10 août 1735.

cales. Les bonnes pêches de la décennie 1730 poussèrent le pêcheur à accroître sa production en dépit d'un glissement des prix du poisson, à un moment où le mouvement général des prix, lui, amorçait une hausse. La correspondance du chevalier Baillon révèle l'endettement résultant de ce décalage, qui se fit grandissant de 1726 à 1737. La technique agit sur la production. Faux, seines, goélettes et lignes de fonds furent introduites pour améliorer les prises, particulièrement en période de mauvaises pêches. Si l'innovation technique sensibilisait le pêcheur à la surpêche, elle ne bouleversait pas pour autant la productivité, qui devait rester à peu près la même jusqu'au début du XX^e siècle.

L'essentiel de notre effort a été de montrer que l'histoire économique et sociale des pêcheries ouvre des perspectives de recherches riches d'enseignements. Nous avons essayé de définir le cadre de cette recherche de longue haleine que seule une équipe pourrait mener à bien. D'ores et déjà, une chronologie et des mécanismes originaux se dégagent de cette activité très particulière qu'est la pêche. Terre-Neuve n'était pas le théâtre d'archaïsmes et d'immobilismes : les innovations y apparaissent nombreuses autant dans le domaine de l'architecture navale que dans celui des techniques de la pêche. Reposant sur un équilibre fragile, la pêche a pourtant été le tremplin de plus d'un armateur vers les sphères de la haute finance. Ici, nous n'avons pu qu'évoquer le pêcheur, le personnage qui fait figure de proue dans cette histoire. Ne faut-il pas toutefois comprendre les conditions matérielles de son existence avant de pouvoir représenter sa situation sociale et ses attitudes mentales ? L'étude du pêcheur doit déborder le cadre du navire, le seul qui ait retenu l'attention des historiens maritimes, pour déboucher sur une vision plus globale de sa vie dans la province et le village d'origine. Seule la lecture des minutes notariales et judiciaires pourrait nous faire appréhender le comportement du pêcheur et nous révéler les permanences et les transformations de la pêche à l'aube des temps modernes.

SUMMARY

This paper attempts to trace the parameters of a social and economic history of the Newfoundland fisheries. It examines the relationship between the total catch off Newfoundland (French and English) and the consumption of cod in Marseilles, one of the main Mediterranean fish markets in the eighteenth century. Although market conditions and fishing techniques are not to be underestimated, the dynamics of fish stocks seem to be the determining factor in the production and consumption of cod in the early modern economy. The greatest increase in production occurred during the good fishing seasons of the 1730s when the demand for cod diminished at a time of a general rise in prices. As a result, fish merchants such as Baillon, a Saint-Malo outfitter, went into debt. Social and cultural traits of the fishermen are mentioned but not studied.